

EXPOSITION ET TENUE DES CHIENS AU ROYAUME-UNI

Il est attendu des participants aux expositions canines qu'ils respectent strictement les normes stipulées dans les Règles et Réglementations du Kennel Club (cf. § F3 des Réglementations des expositions du KC).

TENUE DES CHIENS

Les exposants ne peuvent pas tirer sur la queue ou la laisse du chien pour le soulever. Ce n'est pas acceptable. Les exposants doivent être informés que de tels actes seront considérés comme des actes brutaux et qu'ils seront signalés au Comité, conformément § F11 des Réglementations des expositions du KC.

CAGES/CAISSES

L'usage de cages/caisses avec un faux plancher en grillage sur lequel le chien n'est pas assis à la base de la cage est interdit au Crufts. En outre, chaque exposant est responsable de fournir l'identification de sa cage/caisse.

CHIENS SANS SURVEILLANCE

Le Crufts est une exposition publique et, pour la sécurité de tous, les chiens ne peuvent jamais être laissés sans surveillance sur les bancs ou n'importe où ailleurs.

RACE DE LA CATÉGORIE 3 AU CRUFTS

Le Kennel Club s'est engagé à préserver la santé et le bien-être des chiens et à veiller à ce que des chiens en bonne santé uniquement puissent être exposés et, par conséquent, recevoir des prix.

Le prix « Best of Breed » (Meilleur de sa race) correspondant à une race de la catégorie 3 ne pourra être confirmé avant que le chien ait été examiné par le vétérinaire officiel de l'exposition.

Si le chien échoue à l'examen, il ne pourra pas concourir dans le groupe en question. (cf. § F(1)27.a. des Réglementations des expositions du KC). Les races qui relèvent de la Catégorie 3 sont : (cf. § F(1)27.a. des Réglementations).

Basset hound, chien de Saint-Hubert
Bulldog, Chow-Chow
Dogue de Bordeaux, Berger allemand
Mastiff, Mastiff napolitain
Pékinois, Carlin
Shar Pei, St. Bernard

PRÉPARATION DES CHIENS

Aucune substance qui altère la couleur naturelle, la texture ou la structure du pelage ne peut être présente dans le pelage du chien, pour quelque raison que ce soit, pendant toute la durée de l'exposition. Aucune substance qui altère la couleur naturelle de toute partie externe du chien ne peut être présente dans le pelage du chien, pour quelque raison que ce soit, pendant toute la durée de l'exposition.

Toute autre substance (autre que l'eau) qui peut être utilisée pour préparer un chien à une exposition ne peut pas rester sur le pelage, ni sur aucune partie, du chien au moment de l'Exposition. (cf. § F(B) des Réglementations des Expositions du KC).

VOYAGER AVEC VOTRE CHIEN

Les exposants du Crufts doivent vérifier que leurs chiens sont conformes à tous les critères exigés pour leur admission sur le territoire britannique. Pour les chiens en provenance de certains pays, cela impliquera un processus qui peut demander plusieurs mois avant de pouvoir se rendre au Royaume-Uni et au Crufts. Pour obtenir tous les détails, rendez-vous sur : www.defra.gov.uk/take-pet-abroad.

S'il vous faut un certificat de santé pour retourner chez vous après le Crufts, vous devez savoir que le personnel vétérinaire bénévole du Centre Vétérinaire n'est pas autorisé à vous le fournir. Toutefois, en tant que service pour les exposants, le Crufts a organisé la visite quotidienne d'un vétérinaire du « 608 Veterinary Group » qui pourra vous fournir le certificat dont vous avez besoin. Ce service sera disponible tous les jours entre 16h00 et 17h30 au Centre Vétérinaire ; les exposants devront régler les Honoraires du personnel vétérinaire lors de la consultation - le coût étant de 45 £ par certificat. Le règlement devra être effectué en espèces, car les chèques et les cartes de crédit/débit ne sont pas acceptés. Vous pourrez prendre rendez-vous au centre vétérinaire à tout moment de la journée.

QUEUE ÉCOURTÉE

Chiens dont la queue a été écourtée avant le 6 avril 2007 - Si la queue de votre chien a été écourtée, que ce soit au Royaume-Uni ou dans un pays étranger, avant le 6 avril 2007, il pourra concourir au Crufts.

Chiens dont la queue a été écourtée le, ou après le, 6 avril 2007. Si la queue de votre chien a été écourtée le, ou après le, 6 avril 2007, il ne sera pas, conformément à la loi, autorisé à concourir au Crufts.

OREILLES OPÉRÉES

Aucun chien avec des oreilles opérées ne sera autorisé à concourir à aucune manifestation canine agréée par le Kennel Club. (cf. § B19 des Réglementations des Expositions du KC).

SOCLE DE PRESENTATION

L'usage de socles de présentation est interdit au Crufts.

CHIENS DANS LES VÉHICULES

Des mesures appropriées seront immédiatement prises si nous trouvons des chiens laissés sans surveillance dans des véhicules et en état de détresse.

INSCRIPTION AU KENNEL CLUB - AUTORISATION À CONCOURIR

Afin que vous puissiez exposer votre chien au Crufts, il doit avoir un numéro d'inscription au Kennel Club ou un Numéro ATC (Autorisation à Concourir).

Si votre chien n'a pas de Numéro ATC, il ne pourra pas être inscrit au Crufts.

Les demandes de Numéro ATC pour admission au Crufts devront parvenir au Kennel Club avant le 23 décembre 2015. Nous ne pouvons garantir l'émission d'un Numéro ATC pour toute demande reçue après cette date.

Pour faire une demande, remplissez le formulaire 14 - Application for an Authority To Compete (ATC) number (Demande de numéro d'autorisation à concourir).

www.thekennelclub.org.uk/media/8906/form14.pdf

CODE DE CONDUITE DU KENNEL CLUB

Le Kennel Club a établi un Code de Conduite pour aider à informer les exposants de ce que le Kennel Club et les autres exposants attendent de vous (cf. § F3 des Réglementations des Expositions du KC).

Le code de conduite du Kennel Club a été établi afin de définir les attentes du Kennel Club de la part de tous ceux qui participent ou assistent à des événements sous sa juridiction.

Ce code de conduite n'est pas exhaustif et doit être lu conjointement aux Réglementations pertinentes répertoriées dans la Brochure Annuelle du Kennel Club. Toute violation de ces dispositions sera rapportée au Comité Général à des fins de mesure disciplinaire, conformément aux Règles et Réglementations du Kennel Club.

- Tous les chiens doivent être d'un tempérament docile, afin que le juge puisse les examiner, sans l'assistance des exposants.
- Les chiens ayant des tendances agressives ne seront pas exposés.
- Les bagarres entre chiens sont interdites sur la piste. .
- Conduite - les participants ont un devoir envers leurs chiens et les autres personnes afin de donner aux événements un caractère sympathique et chaleureux ; on attend d'eux qu'ils soient coopérants et qu'ils créent avant tout un environnement sûr afin que tout le monde puisse apprécier les événements.
- Esprit sportif - les participants doivent se comporter correctement à tous moments, faire preuve de bonnes manières et de respect envers les autres participants, les officiels et les juges de l'exposition.
- Toute communication verbale avec un juge devra avoir lieu après décision du jugement et être exprimée avec politesse et professionnalisme.
- Un comportement abusif ou agressif envers toute personne présente à l'exposition - y compris le juge, les autres participants, les dirigeants de l'exposition ou autres officiels - ne sera toléré en aucune circonstance (vous trouverez des informations supplémentaires plus loin dans ce document en ce qui concerne le harcèlement).
- N'attirez pas l'attention d'un chien qui est en train d'être jugé.
- Il est illégal, et par conséquent interdit, de fumer dans les halls à quelque endroit que ce soit.
- Les téléphones portables doivent être éteints pendant l'exposition ou pendant l'examen de votre chien.
- Si vous avez des enfants, ne les laissez pas toucher les chiens, à moins que leurs propriétaires ne les y autorisent. Ne laissez jamais vos enfants sans surveillance. Faites plus particulièrement attention dans les espaces d'évaluation, où les chiens peuvent réagir à une approche inattendue.

- Personne ne doit faire l'objet d'une intimidation ou se sentir alarmé, angoissé, ou craindre des représailles. Le harcèlement est une infraction criminelle. À cet effet, le Kennel Club adopte une tolérance zéro contre tout type de harcèlement.
- Le harcèlement peut être défini comme provoquant une alarme, une détresse, une anxiété, et la crainte de violences physiques ou autres menaces, propos offensants, violence verbale et menaces.

La conduite peut inclure les propos tenus, une obstruction, etc. Étant donné que cette conduite peut constituer une infraction criminelle, la police peut être impliquée et le Kennel Club pourrait devoir différer toute action dans l'attente de la conclusion de cette enquête et/ou des poursuites.

- Il va sans dire que le Kennel Club attend qu'il soit fait preuve de courtoisie et de coopération envers tout le personnel et les organisateurs de tout événement agréé par le Kennel Club.
- Bien que l'on puisse comprendre les pressions et tensions ressenties pendant la compétition, toute agression ou acte discriminatoire envers ceux qui font simplement leur travail au bénéfice et dans l'intérêt de l'exposant/du concurrent et du public, et en définitive du chien, ne peuvent être tolérés.
- Le bureau de presse du Kennel Club est présent pour assister les exposants et veiller à transposer une image positive du Crufts et de la passion des expositions canines. Pour ce faire, nous recommandons de parler d'une manière positive de votre sport et de vos concurrents à la presse, au public, et sur les réseaux sociaux. Si vous avez des inquiétudes à propos de toutes demandes de la presse, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : press.office@thekennelclub.org.uk.

Il est important de vous souvenir que toute violation des Réglementations du Kennel Club peut entraîner son rapport au Comité du Kennel Club à des fins de mesure disciplinaire.

Veuillez remarquer que les Réglementations suivantes s'appliquent aux expositions qui ont lieu au Royaume-Uni.

- Le bien-être de tous les chiens est d'une importance capitale. Les chiens ne devront pas être laissés sans surveillance sur les espaces d'évaluation, dans les cages ou dans les caisses pendant de longues périodes, sans exercice et soins appropriés.
- Les chiens ne doivent pas être laissés dans les véhicules par temps chaud.
- Il est interdit que les chiens portent une muselière quelle qu'elle soit pendant qu'ils sont jugés.
- Il est interdit d'attirer un chien hors de la piste au Royaume-Uni. (cf. § F(1)17.h. des Réglementations des Expositions du KC).
- Les exposants doivent veiller à nettoyer les déjections de leurs chiens dans les lieux publics. (cf. § F.13. des Réglementations des expositions canines du KC).
- L'accouplement des femelles est interdit dans l'enceinte de l'exposition. (cf. § F(1)14 des Réglementations des Expositions du KC).
- Toute communication verbale avec un juge devra avoir lieu après décision du jugement et être exprimée avec politesse et professionnalisme.
- Un comportement abusif ou agressif envers le juge ou les autres exposants ne sera toléré en aucune circonstance.
- Les exposants ne peuvent porter aucun type d'identification d'eux-mêmes ou de leurs chiens pendant l'exposition des chiens. (cf. § F(1)17.g. des Réglementations des Expositions canines du KC).